



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est MGR IMMO SRL demeurant Avenue Emile Van Becelaere 28A 44 à 1170 Watermael-Boitsfort.

Le terrain concerné est situé **Rue du Fond-Delvaux, 2** à **5530 Godinne** et cadastré **division 4, section C n°69H**.

Le projet est de type : **Construction d'un immeuble de 4 appartements**, et présente les caractéristiques suivantes :

Art. R.IV.40-2. § 1er. 1° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la hauteur est d'au moins trois niveaux ou neuf mètres sous corniche et dépasse de trois mètres ou plus la moyenne des hauteurs sous corniche des bâtiments situés dans la même rue jusqu'à vingt-cinq mètres de part et d'autre de la construction projetée, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

L'annonce de projet est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-2 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale, service Urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR du lundi au vendredi, de 8h à 12h et le mercredi, également de 13h à 16h, ainsi qu'au service Accueil, le samedi, de 10h à 12h.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mr Carl-Eric BERGEMANN, conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, (téléphone : 082/610.327. - mail : urbanisme@yvoir.be).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16/05/2022 au 30/05/2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, service Urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR ;
- par télécopie au numéro : 082/610.311.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@yvoir.be
- remises au service Urbanisme dont le bureau se trouve rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR,

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : « réclamation dossier PU-2022-022 ».

A Yvoir, le 09/05/22

La Directrice générale,
Joëlle LÉCOCQ



Le Bourgmestre
Patrick EVRARD